



Le Projet COMBO : COnservation, Minimisation des impacts, et Compensation au titre de la BiODiversité, en Afrique Point d'avancement de COMBO Guinée - Juillet 2017

L'objectif principal du projet COMBO en Guinée est d'élaborer et d'accompagner la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'atténuation et de compensation des impacts. Le travail y est mené par l'entreprise Biotope, en étroite collaboration avec la WCS et également avec Guinée Ecologie, une ONG guinéenne. Plus largement le projet implique également le gouvernement guinéen, la société civile et l'industrie. La priorité donnée à une stratégie nationale répond aux préoccupations exprimées par la SFI, les autres bailleurs de fonds et institutions financières, qui financent des projets de développement, mais aussi par le gouvernement guinéen. En juin 2016, les partenaires de la SFI et du projet COMBO ont organisé un atelier conjoint concernant les impacts cumulatifs des projets de développement, au cours duquel nous avons également lancé le projet COMBO. Voici un rapide point d'avancement sur les progrès réalisés depuis.

Composante 1

Concernant l'analyse des lacunes en matière de politiques publiques : un rapport a été rédigé par un bureau d'études (INSUCO), qui a analysé la législation nationale à la lumière d'un ensemble de critères établis par COMBO, permettant d'évaluer si celle-ci est favorable à la « non perte nette de biodiversité ». Le rapport met également en avant la possibilité d'améliorer l'application de la séquence Éviter, Réduire, Compenser (ERC).

Concernant l'implication du gouvernement : le Protocole d'Accord entre COMBO et le ministère de l'Environnement (MEEF) est maintenant signé avec le Ministre (voir la composante 6). En outre, COMBO a fourni des recommandations au Ministère des mines sur les questions environnementales et sociales, de gouvernance, ainsi que sur les politiques concernant l'exploitation minière. La séquence ERC constitue maintenant l'un des objectifs du plan d'actions RSE du Ministère.

Concernant la stratégie nationale pour la conservation des chimpanzés : la Guinée possède la plus grande population de chimpanzés d'Afrique de l'Ouest en danger critique d'extinction. Pourtant, la grande majorité des projets de développement du pays risquent d'impacter cette espèce et ses habitats. Le Gouvernement, l'industrie, les bailleurs de fonds et la société civile reconnaissent l'importance d'une stratégie nationale des chimpanzés, qui tienne compte des projets de développement, afin d'améliorer l'état de conservation des chimpanzés et appuyer les investissements dans le pays. Biotope travaille actuellement à l'élaboration de cette stratégie et animera à cette occasion un atelier à Conakry la semaine du 11 sept. 2017. Ce travail permettra de faciliter le travail de l'équipe COMBO car le chimpanzé est une espèce phare pour les mesures d'atténuation et de compensation, et qui a largement contribué à l'importance donnée à la problématique de « non perte nette » en Guinée.





La stratégie et le plan d'action guinéens seront élaborés parallèlement à un plan d'action régional. Ces deux documents bénéficieront d'apports scientifiques par le groupe d'experts des grands singes à l'UICN. COMBO a obtenu un financement de la Fondation ARCUS pour ce travail.

Composante 2

Concernant l'analyse des lacunes dans les données sur la biodiversité : une analyse préliminaire des lacunes en matière de données sur la biodiversité (ou toutes autres données pertinentes) a été réalisée par l'équipe de Biotope en Guinée. L'objectif de cette étude est de créer une métabase de données en libre-accès (par exemple, en ligne) afin de faciliter l'accès aux données relatives à la biodiversité, dans le cadre de l'application de la séquence ERC et de l'aménagement du territoire en général. Le ministère de l'Environnement est pleinement impliqué dans ce travail et a fourni beaucoup d'informations. L'un des services du ministère (COSIE) est en mesure d'héberger cette méta-base de données. Un projet de méta-base de données a été présenté aux parties prenantes le 11 juillet 2017, avec près de 25 participants.

Concernant la cartographie de la biodiversité : parallèlement à l'analyse des lacunes en matière de données relatives à la biodiversité, des discussions sont en cours avec IGN International, une organisation qui travaille avec le gouvernement guinéen (sur financement de l'AFD) sur la cartographie du potentiel agroécologique de la Guinée. Ce travail pourrait fournir des informations utiles pour l'aménagement du territoire. Biotope prépare actuellement des couches de données pertinentes pour alimenter les travaux à venir sur des solutions, des méthodes et des outils spécifiques à développer dans des régions et structures paysagères pilotes. Celles-ci n'ont pas encore été sélectionnées.

Concernant l'amélioration de l'accès aux données : les décideurs et l'industrie ont besoin de données de bonne qualité pour évaluer les impacts des projets sur les espèces de faune et de flore et pour concevoir des solutions opérationnelles permettant de supprimer ou atténuer ces impacts. Les données disponibles dans le pays ne sont pas suffisamment détaillées, à l'exception des quelques espèces très patrimoniales. Sur ce point, les partenaires de COMBO Guinée ont soumis une proposition au Centre d'information mondial sur la biodiversité (GBIF), qui a été présélectionnée. La proposition vise à compiler les données existantes sur les amphibiens et les reptiles de Guinée, en se basant à la fois sur la littérature grise, mais aussi sur d'autres sources de données, telles que les études d'impact environnemental et social (EIES). Les données seront également utilisées pour réaliser une première évaluation du statut UICN national de ces espèces en Guinée. Les données seront rassemblées dans une seule et même base de données, qui sera accessible pour des utilisateurs nationaux et internationaux. Le processus lui-même sera documenté et largement partagé, d'une part pour faciliter la réplification du processus (par exemple sur d'autres espèces) et d'autre part pour démontrer que les listes rouges peuvent servir à hiérarchiser les enjeux biodiversité dans le cadre de la prise de décisions pour la gestion du territoire.





Composante 3

Concernant la possibilité d'un fonds fiduciaire national : Aucun fonds fiduciaire de conservation ou de compensation n'existe encore en Guinée. Cependant, plusieurs parties prenantes, y compris le ministère de l'Environnement, ont manifesté leur intérêt pour un outil permettant d'orienter les engagements financiers sur le long terme de l'industrie vers la création et la gestion d'aires protégées. Les partenaires de COMBO réalisent actuellement un benchmark des différents modèles de fonds fiduciaires ayant été lancés dans les autres pays COMBO (par exemple Biofund au Mozambique et le Fonds pour la biodiversité de l'Ouganda) et dans les pays voisins (Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire).

Concernant l'appui basé sur la performance et la participation des communautés locales à la compensation au titre de la biodiversité : En raison des spécificités de la conservation et de la gestion des terres en Guinée, il existe un vif intérêt pour les solutions de type communautaire permettant de répondre aux objectifs de conservation de la biodiversité. Afin de développer ces solutions, COMBO suivra et tirera des leçons du développement d'une aire protégée communautaire sur l'île de Touguissoury, près de Conakry, avec le financement du CEPF.

Composante 4

Concernant les études de cas dans l'industrie : nous avons parlé avec six grandes sociétés minières opérant en Guinée, et avec des promoteurs publics et privés issus d'autres secteurs, en particulier celui de l'énergie hydroélectrique. Certains porteurs de projet seraient intéressés pour partager leur expérience avec COMBO, afin d'améliorer les résultats en matière de biodiversité de leurs projet ou plans de développement. Nous continuerons à travailler avec eux afin qu'ils mesurent les avantages à tirer de cette opportunité.

Composante 5

Concernant la formation : une première formation sur la séquence ERC a eu lieu à Conakry en juin 2016, réunissant plus de 100 stagiaires. Certaines entreprises minières ont demandé à COMBO d'organiser une formation pour leurs employés travaillant sur les problématiques liées à la biodiversité. COMBO recherche des fonds supplémentaires pour cela.

Composante 6

Concernant le Protocole d'Accord avec le Gouvernement : Le protocole d'accord de COMBO avec le ministère de l'Environnement (MEEF) a été signé avec le ministre. Cela renforcera l'engagement de COMBO avec les institutions nationales et clarifiera nos objectifs envers les institutions avec lesquelles nous sommes engagés.

Concernant les partenaires de COMBO : Biotope et Guinée Ecologie développent leurs activités en étroite collaboration. Biotope travaille désormais depuis les bureaux de GE pour renforcer la collaboration. Cette bonne entente a notamment facilité l'implication du gouvernement et l'accès au financement afin de tester différents aspects de la séquence ERC à travers les Composantes 2 et 3.

